

Fort-de-France, 27 avril 2020

# Covid-19

## Rappel des consignes de collecte des masques, des gants et mouchoirs à usage unique



« La CACEM rappelle à la population qu'en cette période de pandémie, qu'il est

**strictement interdit de déposer les gants, masques, mouchoirs à usage unique dans les bornes d'apports volontaires, sur la chaussée, au sol à côté des bacs à ordures....**

Les gants, masques, mouchoirs à usage unique doivent être impérativement jetés

dans votre bac à ordures ménagère et dans **2 sacs en plastique** : dans un 1<sup>er</sup> sac, puis dans un 2<sup>ème</sup> sac opaque et fermé d'un volume de 30 litres maximum.

***Vos sacs de gants, masques, mouchoirs à usage unique doivent être entreposés chez vous, pendant 24 heures, avant de les sortir (bac gris).***

Tout contrevenant se verra appliquer les sanctions en vigueur.

Le respect de ces consignes est primordial pour la sécurité et la santé de tous ».

**Contact presse :**

Direction Communication · 0696 23 34 13

EN LIGNE



info@cacem.fr



www.cacem.fr



CACEM Martinique